

CRTE L'avenir se construit ENSEMBLE

CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Participez à la concertation

jusqu'au 6 oct. 2024

Les thématiques en débat :

- La relance économique
- La transition écologique
- La cohésion territoriale



jeparticipe.capexcellence.net

VE2A 09/2024 - 433 9 72 33 32 84

Pourquoi un CRTE pour Cap Excellence ?

Cap Excellence a choisi d'élaborer son CRTE afin de mettre en cohérence les documents stratégiques de planification territoriale existants ou en cours de réalisation sur son territoire tels que le projet de territoire, le schéma de cohérence territoriale (SCoT), le Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET), et ainsi mettre en actions les différents objectifs de relance économique et de transition numérique, démographique et écologique.

Considérant qu'un projet de territoire est pertinent lorsqu'il est partagé, Cap Excellence vous propose de participer à la concertation du CRTE !

PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU CRTE

1 TRANSITION ECOLOGIQUE

Faire face aux défis environnementaux

Avec cette orientation, CAP Excellence propose une réponse coordonnée aux principaux enjeux identifiés sur le volet **Développement durable, écologie et climat**. Ainsi cette orientation permettra de **sensibiliser et de préparer en adaptant le territoire au changement climatique**, en renforçant notamment la résilience du territoire aux catastrophes naturelles, **en réduisant l'empreinte carbone** du territoire et en **optimisant les consommations énergétiques**, **en préservant la biodiversité** et en **assurant une continuité écologique** via les trames vertes et bleues.

Aménager raisonnablement notre territoire

Cette orientation vise à repenser l'aménagement du territoire **pour limiter l'étalement urbain, tendre vers la zéro artificialisation du territoire, concilier la préservation et la protection des ressources et milieux naturels littoraux, maritimes, de l'occupation urbaine** de l'espace et **enfin favoriser et rendre attractifs les transports en commun et les mobilités douces** dans une logique d'intermodalité. L'orientation 4 comporte également des objectifs en matière **d'attractivité au territoire, de valorisation de la richesse paysagère** et de mise en œuvre et traduction concrète de **gestion du littoral**.

2 RELANCE ECONOMIQUE

Bâtir un modèle économique viable

Au travers de cette orientation, CAP Excellence répond aux principaux enjeux identifiés sur le volet du développement économique permettant de **concilier performance et sobriété économique**, de **définir une stratégie de développement économique** à l'échelle de l'agglomération, de **dynamiser l'attractivité des trois centres-bourgs** du territoire et par le **maintien et le développement des commerces, des services de proximité et d'ennayer la vacance** ; de **maintenir l'activité agricole** sur les terres de bonne qualité agronomique et **d'assurer la protection des espaces agricoles**.

3 COHESION TERRITORIALE

Accompagner les mutations de notre société

Cette orientation vise à assurer **la cohésion sociale et inter générationnelle**, favoriser la **mixité générationnelle, fonctionnelle et sociale** ; **attirer les jeunes actifs et les cadres** avec notamment les volets emploi, formation et l'insertion ; **accompagner le vieillissement de la population**.

Améliorer l'efficacité des interventions publiques

Cette orientation permettra de **renforcer la coopération entre CAP Excellence et les villes membres, favoriser la participation citoyenne, développer la collaboration avec les autres acteurs de la gouvernance locale, définir et mettre en œuvre une stratégie de coopération régionale et renforcer les capacités d'intervention de CAP Excellence**.